

F-SC-098

GRILLET David

71 Impasse de la Ronze
506 les cours, Dracé, 69220
69430 Saint Didier sur Beaujeu

CONCLUSIONS DE CERTIFICATION

Émises par ECOCERT France SAS - BP 47 - 32600 L'ISLE-JOURDAIN

Organisme de contrôle agréé sous le numéro FR-BIO-01 par l'Institut National de l'Origine et de la Qualité
Accréditation COFRAC n° 5-0035 pour la certification de Produits et Services, liste des sites et portées disponibles sur www.cofrac.fr

Sites associé(s) :	71 Impasse de la Ronze 506 les cours, Dracé, 69220 69430 SAINT DIDIER SUR BEAUJEU FRANCE
Date d'évaluation :	06/03/2023
Type d'évaluation :	Contrôle par sondage
Auditeur :	FESCHE Mélanie
Suivi de votre dossier :	Service Certification - 05 62 07 34 24 - service.certification@ecocert.com
Prestation :	règlement (UE) 2018/848 et actes secondaires et Programme de Certification Bio en vigueur

Madame, Monsieur,

Suite au Contrôle par sondage effectué le 06/03/2023, vous trouverez au présent courrier :

- ✈ Le résultat du Contrôle par sondage avec, le cas échéant, la(es) **décision(s) favorables(s) et/ou défavorable(s) de certification et/ou** avec la liste des non conformités constatées lors de l'évaluation et les conséquences associées,
- ✈ Les **autres non-conformités** constatées lors de l'évaluation et conséquences associées le cas échéant,
- ✈ Les non-conformités constatées lors de l'évaluation et pour lesquelles vous nous avez apporté une réponse satisfaisante le cas échéant,
- ✈ Le **suivi des non-conformités** relevées lors de précédentes évaluations le cas échéant,
- ✈ Les **informations complémentaires** le cas échéant,
- ✈ Le **glossaire** décrivant les conséquences en cas de non-conformité relevée le cas échéant,
- ✈ Les **voies de recours** à votre disposition pour contester une ou plusieurs décisions défavorables.

Les manquements répétés conduisent généralement à des niveaux de sanctions plus élevés les années suivantes. Toute mesure est accompagnée systématiquement d'une demande de mise en conformité à réaliser dans un délai défini par Ecocert France, et en tout état de cause au plus tard avant votre prochain audit annuel.

Nous vous rappelons que vous pouvez consulter ces conclusions de certification ainsi que les principaux éléments de votre dossier de certification à partir de votre portail client (accessible depuis notre site www.ecocert.fr).

Votre chargé de certification se tient à votre disposition pour toute information complémentaire.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.

Fait à L'Isle Jourdain, le 17/04/2023
Anne-sophie GARRIGUES
Chargé(e) de certification

Tournez SVP

Page 1 sur 2

RÉSULTAT D'ÉVALUATION

Résultat favorable

La **certification** des productions, produits et/ou procédés concernés suite à évaluation **est accordée**, votre(vos) document(s) de certification à jour est(sont) mis à votre disposition sur votre **Espace Client** <https://clients.ecocert.com>.
Attention, seuls les produits présents sur le certificat peuvent être vendus selon la catégorie indiquée.

Décisions de certification défavorables

Pas de non-conformité entraînant une décision de certification défavorable.

Autres non-conformités et conséquences associées

Pas d'autre non-conformité.

Non-conformités maîtrisées

Aucune non-conformité actuellement maîtrisée

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Conditions d'audit

Audit inopiné du 06/03/2023:

- Travail du sol, apports de compost.
- Les plants d légumes arrivent la semaine prochaine.
- Achats des plants chez cellier, et semences pour variétés anciennes (Voltz, agrosemens, kokopelli).
- Analyse de sol, 1% de MO. Travail avec du compost et fumier pour équilibrer.
- Vente dans le magasin du Lycée de Bel air, restaurateurs et magasins.
- MAJ du portail client.

Audit initial 03/05/22 :

Lieu d'audit : Route de la Chapelle Saint Pancrace 69220 DRACE.

Notification à l'agence Bio effectuée le 18/03/22.

Constat de friche effectué ce jour sur les parcelles engagées ZH 102 et 103 soit 3ha26 : conforme.
Attestation de l'ancienne propriétaire (Mme Nomezine Anny) vue ce jour pour la parcelle ZH103 : aucun intrant depuis juin 2018 sur la parcelle.
Attestation de réduction de conversion envoyée ce jour à transmettre à l'INAO et à Ecocert avec les 2 attestations des anciens exploitants pour les parcelles ZH102 et ZH103: la dérogation a été accordée par l'inao le 31/05/2022.

Commercialisation en vente directe prévue.

Démarrage d'activité, aucune production à ce jour, seulement une facture d'achat de broyat de déchets verts (exercices traçabilité et comptabilité matière non réalisables).

Portail client

Tout changement dans votre activité biologique doit être signalé à Ecocert via votre portail client.
Une hotline est à votre disposition au 05 62 07 39 37.